

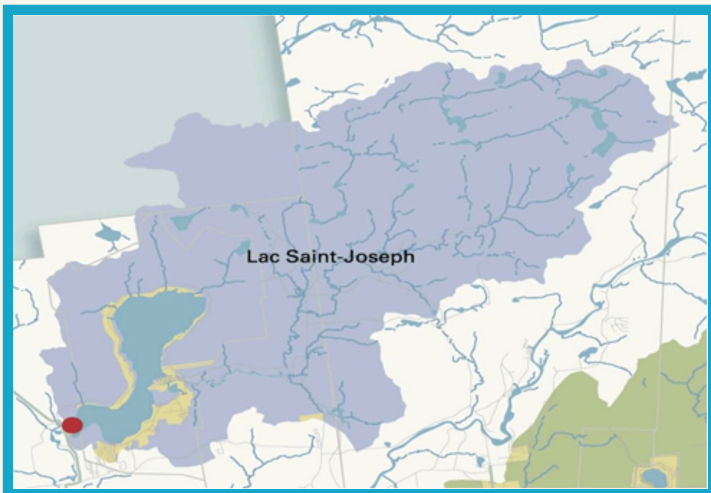


QU'EST-CE QU'UN BASSIN VERSANT?

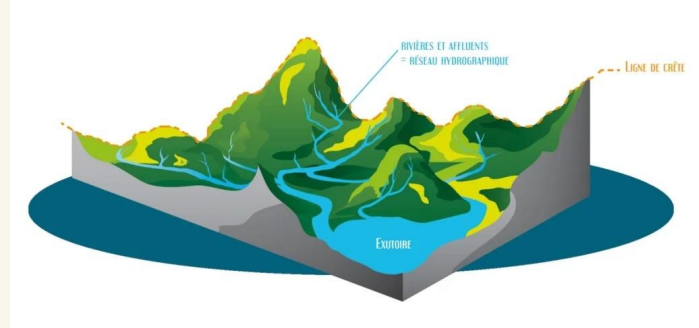
Le bassin versant désigne l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau principal et par ses tributaires. Cela signifie que sur ce territoire, toutes les précipitations s'écoulent vers un même endroit : un cours d'eau principal. Les limites d'un bassin versant sont définies à partir des points les plus élevés, comme les crêtes des montagnes. Ces points déterminent la direction d'écoulement des eaux de ruissellement jusqu'au cours d'eau principal. Les limites d'un bassin versant sont donc naturelles, et elles ne dépendent pas des limites administratives.

Le **bassin versant du lac Saint-Joseph** est situé entre celui de la rivière Sainte-Anne (située à 9,2 km au nord-ouest de la partie nord) et celui de la rivière Jacques-Cartier (situé à 2,25 km au sud-est de la partie sud du lac). Outre quelques ruisseaux qui sont des affluents, le lac Saint-Joseph est alimenté par :

1. la rivière aux Pins (du côté est du lac) laquelle s'abreuve de nombreux ruisseaux, de la rivière de la Somme, de la «petite rivière aux Pins» ainsi que du lac de la Belle Truite, des lacs Tantaré, Cesena, Regio et du lac de la rivière aux Pins. Ces plans d'eau et cours d'eau font partie du territoire de la base des Forces canadiennes Valcartier
2. le ruisseau Le François (au nord-ouest du lac) lequel s'alimente à trois petits lacs de montagne dont le lac Le François (257 m d'altitude).



L'exutoire de lac Saint-Joseph est la rivière Ontaritz.



Exemple de bassin versant

Le ruissellement des terrains en pente vers le lac contient des matériaux comme des feuilles mortes, du sable et de la terre, qui contiennent à leur tour les éléments naturels du phosphore et de l'azote. Ces deux éléments agissent comme engrais pour les plantes aquatiques et les algues bleu-vert, accélérant ainsi le vieillissement du lac. Il est donc important d'atténuer le ruissellement en maintenant une bande riveraine de 10 à 15 mètres et d'éviter d'abattre des arbres matures dont les racines en absorbent une grande partie.

Un autre aspect important du contrôle du ruissellement est sa gestion dans les rues. Les meilleures pratiques de gestion telles que les bassins permanents de rétention des eaux pluviales, la protection des pentes ainsi que les trappes à sédimentation sont autant de moyens de réduire la pollution par ruissellement.

Comité de l'environnement, APPELSJ :
Louis Gagnon, Lynda Hayes, Elaine
Normandeau, Chantal Thivierge

Références:
<https://cobaric.qc.ca/bassin-versant-gestion-integree-eau>
<https://cmquebec.qc.ca>
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Lac_Saint-Joseph_\(La_Jacques-Cartier\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lac_Saint-Joseph_(La_Jacques-Cartier))

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André
Boulanger, François Dutil, Louis Gagnon,
Lynda Hayes, Vanessa Landry-Claverie,
Sylvie Pinault, Marc Voyer.